

Bulletin municipal | Janvier 2021

# Le Tresservien



---

# LE MOT DU MAIRE

---



Jean-Claude LOISEAU, MAIRE

Mes chers amis,

Voici le nouveau bulletin municipal que beaucoup d'entre vous, à juste titre, attendaient avec impatience !

L'année 2020 fut à Tresserve, comme partout, très particulière : élections municipales en pleine pandémie, recours de l'opposition, confinement total, fermeture de l'école, reconfinement partiel, suppression de toutes les manifestations qui rythmaient en temps ordinaire notre vie communale (fête de la colline, feu d'artifice, apéritifs de quartier, manifestations patriotiques, repas des anciens ...), suspension des activités des associations ...

Cependant, nous ne sommes pas restés inactifs. Nous n'avons ménagé ni notre peine ni nos efforts pour accompagner les plus fragiles d'entre nous, leur rendant visite, prenant de leurs nouvelles régulièrement, mettant en place les protocoles sanitaires en évolution permanente, venant également en aide aux entreprises locales en accélérant le calendrier prévisionnel des travaux à engager sur ce mandat.

Un grand merci à tous ceux qui, spontanément, sont venus nous aider : associations, bénévoles d'un jour ou de toujours et personnel communal pour son implication et son volontarisme.

Nous n'en avons pas oublié pour autant les grands dossiers en cours : vidéo-protection, cheminements piétonniers, réfection de l'école.

Il y a un dossier que je voudrais particulièrement évoquer ici, c'est celui du pôle commercial et du pôle de santé ; sur ce sujet, beaucoup de contrevérités et de rumeurs circulent, elles peuvent semer le trouble et je me dois d'y répondre.

Ce projet, initié depuis plus de deux ans maintenant, a pour objectif de revitaliser le centre village en se servant du terrain communal situé à l'arrière de la boulangerie pour implanter deux bâtiments, un à usage de pôle de santé et un à usage de pôle commercial avec parking commun et création en étage de quelques logements ; bien entendu, toute construction à cet endroit stratégique se devait d'être étudiée de façon globale au regard de son impact tant architectural que volumétrique. Une étude a donc été commandée par la municipalité à un homme de l'Art, en la personne de l'Architecte Conseil de Grand Lac, qui aura bien entendu son avis à donner avec l'Architecte des Bâtiments de France lors du dépôt du permis de construire.

Forts de cette étude, nous aurions pu passer directement par un promoteur, mais le Conseil municipal, dans un souci de transparence, a choisi, sans qu'aucune contrainte réglementaire ne l'y obligeant, de lancer un appel à projets dans les formes juridiques d'une procédure d'appel d'offres public. Un cahier des charges fut établi incluant en plus du projet archi-

tectural, la proposition du prix d'achat du terrain et le prix de vente maximum pour les mètres carrés construits. Une quarantaine de sociétés étudièrent le dossier et trois offres sous plis cachetés furent reçues en mairie dans le délai imparti.

La Commission d'Appel d'Offres (CAO), dans sa séance du 1er octobre 2020 étudia les propositions et choisit, à l'unanimité de la majorité et de l'opposition, le projet de ERIC LOSCHI PROMOTION comme celui qui correspondait le mieux à nos exigences ; la Commission Municipale d'Urbanisme, dans sa séance du 10 novembre 2020 valida également après étude ce choix, de nouveau à l'unanimité de la majorité et de l'opposition. Par contre, lors du Conseil municipal du 26 novembre 2020 qui devait entériner ce choix, l'opposition cette fois-ci vota contre (était-ce dû à la présence de la Presse ce jour-là ?) néanmoins le projet fut adopté par 19 voix pour, 3 contre et 1 voix pour le projet n°1.

Vous trouverez tous les détails de ces projets dans ce bulletin et pourrez ainsi vous faire votre propre opinion, une réunion publique de présentation du projet retenu aura lieu dès que les conditions sanitaires le permettront.

En ce qui concerne le prix, je vous donne quelques précisions ; les prix indiqués ne sont que les propositions des can-

---

# LE MOT DU MAIRE

---

didats, mais comme vous le savez tous (sauf apparemment ceux qui colportent la rumeur) ce n'est ni le candidat ni même la municipalité qui décident du prix final mais la Direction Générale des Services Fiscaux car c'est elle, et elle seule, qui est habilitée à déterminer ce prix de manière objective en fonction du marché et des contraintes existantes et la commune ne pouvant en aucun cas y déroger.

Indépendamment de cette obligation légale, méfions-nous des lectures trop rapides de certains : bien sûr, offrir 545 000 € pour la commune, semble plus intéressant que les 300 000 € proposés à l'heure actuelle mais la première ne tient pas en compte la différence de prix au m<sup>2</sup> pour l'achat par nos commerçants, ni la gratuité du parking de surface, ni la prise en compte de la démolition du bâtiment du catéchisme avec son toit amiante, ni la suppression du mur montée de Tresserve avec

la création d'un jardin public et l'aménagement d'un cheminement piétonnier... ; notre but à nous est d'aider les commerçants par un prix d'acquisition le plus faible possible, d'améliorer l'urbanisme et les déplacements au centre du village, de faciliter les parkings et l'accès à nos commerces ... ! Mais vous verrez tout cela et ferez votre opinion par vous-même.

Il est néanmoins important que ce projet se finalise rapidement pour éviter que de potentiels acquéreurs qui se sont déjà manifestés ne se retirent du projet.

Voilà les éléments que je voulais porter à votre connaissance afin d'éclairer votre réflexion à la lecture de ce dossier. Il est bien entendu que je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou toute interrogation après votre lecture.

Respectant la tradition, je me dois de terminer ce mot en vous

souhaitant à toutes et à tous, sincèrement, le meilleur pour 2021.

Prenez soin de vous ainsi que de ceux qui vous sont chers, car nous n'en avons pas encore terminé avec ce satané virus.

J'espère de tout cœur que la vie de notre village redevienne rapidement aussi agréable qu'auparavant et que nous nous retrouvions nombreux à l'occasion de notre quotidien car je ne souhaite plus être obligé d'écrire le mot « annulé » sur notre calendrier.

Alors... à chacun, bonne année et bonne santé !

*Jean-Claude LOISEAU  
Maire de Tresserve*

---

## SOMMAIRE

---

<b>Le mot du Maire</b> .....	p. 2
<b>Commissions municipales</b> .....	p. 4
<b>Culture et Patrimoine</b> .....	p. 20
<b>Vie de la commune</b> .....	p. 21
<b>Associations</b> .....	p. 28
<b>Interview</b> .....	p. 37
<b>Tribune des élus</b> .....	p. 38
<b>Liste et contacts des associations</b> .....	p. 39
<b>Agenda</b> .....	p. 40

---

# COMMISSION TRAVAUX

---



Eric COURSON, 1<sup>er</sup> adjoint

**Le travail de la commission consiste d'une part, à éclairer la municipalité sur la faisabilité des projets éventuels et d'autre part, de les accompagner dans leur exécution jusqu'à réception de bonne fin.**

**Cette année 2020, malgré la Covid-19, la municipalité a engagé de nombreux travaux sur les voiries et les bâtiments publics.**

## **Giratoire de la Croix**

Les travaux ont duré pratiquement 1 an et demi et sont terminés depuis le 12 juin 2020, ce qui a permis d'enclencher le remboursement des pénalités dues par l'entreprise pour le retard de livraison (environ 75 000 €) ainsi que le paiement de subventions et diverses participations.

## **Plateau surélevé Chemin de la Laitière**

Ces travaux, élaborés pour ralentir la vitesse due à la fluidité engendrée par le nouveau giratoire n'ont été possible que grâce à l'obligeance et à la participation des habitants du chemin de la Laitière (cession de terrain, désagréments pendant le temps des travaux).



## **Plateau surélevé Montée de Tresserve**

Cet aménagement demandé par les habitants du quartier, soucieux de sécurité et préoccupés par la vitesse excessive a été réalisé au bas de la montée de Tresserve avec création de plateau surélevé. Par la suite, nous avons fait faire une étude par le TDL (ex équipement) qui démontre à présent une baisse significative de la vitesse.



## **Ecluse Chemin de l'Observatoire**

L'écluse côté Nord de la commune existait, mais nécessitait un réaménagement car elle provoquait une rétention des eaux pluviales qui détériorait les propriétés mitoyennes.



---

# COMMISSION TRAVAUX

---



## Plateau surélevé et trottoir Montée de la Reine Victoria

Ce secteur routier, le plus large de la voirie communale, était particulièrement dangereux pour les piétons étant donné le manque de visibilité et la vitesse excessive à cet endroit. Ce problème, ancien, avait commencé à être traité en 2019 par la création d'un trottoir au droit de la Yechiva et de la maison de retraite Lamartine, trottoir prolongé jusqu'à l'entrée de la résidence Les Terrasses du Lac. Le chantier s'est donc continué jusqu'au droit du dernier immeuble avec création d'un plateau surélevé et d'un passage zébré pour les piétons, avec reprise coté Aix du trottoir déjà existant.



## Mur de soutènement Chemin des Lombardets

Le virage le plus raide de ce chemin s'est brutalement affaissé et nous avons dû exécuter des travaux de toute urgence pour éviter un effondrement complet de la voirie et rendre cette route à la circulation. Trois solutions techniques ont été envisagées ; nous avons choisi celle prescrite par le bureau d'études par : pose de gabions, qui, une fois installés dans les règles de l'art sont sans doute la solution la plus efficace et la plus intégrée dans le paysage.



## Chaudière de l'église

La chaudière étant tombée en panne l'hiver dernier, à notre demande, un technicien a étudié les différentes solutions de remplacement de cet équipement antique et très énergivore. Les études dans un premier temps ont privilégié la pose d'un chauffage au gaz qui impliquait la construction d'un plancher rayonnant sur toute la surface du bâtiment, une nouvelle chape et un nouveau carrelage, mais la communauté paroissiale consultée, a souhaité conserver le chauffage actuel avec des temps d'inertie moindres correspondant plus à l'usage ponctuel de l'édifice, car bien entendu, plus moderne et respectant les normes antipollution actuelles.

## Toit de la salle des expositions

Dans un souci d'économie d'énergie, nous avons demandé de remplacer le revêtement de la toiture. Initialement en bardeau canadien, il a été remplacé par une double peau en tuiles petit moule de même couleur



---

# COMMISSION TRAVAUX

---

## Toit de la Roseraie

Cet automne a vu la fin du chantier de la rénovation du toit de la Roseraie, suite à la tempête du 1er juillet 2019, bâtiment qui abrite les services techniques et la sculpture sur bois.



## Fontaine de l'église

Celle-ci ne fonctionne plus correctement, deux problèmes : la partie bassin qui nécessite nettoyage et reprise du revêtement, et la partie moteur qui doit être réparée ou remplacée et ceci sera fait au printemps prochain.

## Caméras de surveillances

A ce jour, une première réunion préparatoire avec l'équipe de gendarmerie a eu lieu sur le terrain. Elle a permis de déterminer nos besoins et surtout les emplacements pertinents. La brigade spécialisée de la gendarmerie a ensuite pris le relais pour les différents aspects administratifs, localisation, financement et autres. Ce dossier, a été très fortement ralenti par l'épisode Covid-19. Le diagnostic Gendarmerie a été rendu fin juillet. En septembre et octobre nous avons reçu 4 entreprises spécialisées pour établissement d'un schéma de pose et d'un devis. Nous avons aussi reçu Orange pour un diagnostic « fibre optique, Wifi ou système 4G ». ENEDIS a aussi été contacté pour les branchements et pose éventuelle des caméras sur les poteaux. Il nous reste plus qu'à choisir l'entreprise, passer en commission, demander les subventions idoines, et poser le réseau. Nous espérons une mise en service avant cet été.



## Quelques informations sur les économies réalisées avec les nouvelles ampoules LED et les coupures nocturnes.



***Depuis 2015, la commune a entamé une importante politique d'économies d'énergie dans plusieurs domaines à la fois.***

***Tout d'abord, pour respecter l'environnement, nous avons coupé l'éclairage public aux heures où les tresserviens ne déambulent plus dans le village, de minuit à 6h00.***

Le réseau d'éclairage public du village est divisé en 25 secteurs, qui sont pilotés par 25 horloges astronomiques, ainsi, nous avons pu affiner les horaires et par exemple, l'été, les candélabres ne s'éclairent qu'à 21h00 pour s'éteindre à 0h00.

Le soleil se levant très tôt en cette période, ils ne se rallument pas le matin.

A l'inverse, l'hiver, les lampadaires fonctionnent à partir de 17h30 pour se couper à 0h00 et se rallument à 6h00, pour s'éteindre dès qu'il fait jour.

Ensuite, nous remplaçons toutes les ampoules à vapeur de mercure (559 dont 312 ont déjà été changées) avec un plan pluriannuel, par des lampes à LED dont la durée de vie est quasiment illimitée, la consommation très basse et l'éclairage plus performant.

Les nouvelles ampoules affichent 40W alors que les anciennes étaient entre 150W et 175W... Actuellement la tranche 2020 se termine et il restera la tranche 2021, seules 195 lampes au sodium resteront en place car elles sont encore homologuées et restent raisonnables au niveau éclairage et consommation. Le poste éclairage public a ainsi baissé de 70 à 85%.



## Projet de création d'un pôle commercial et de santé avec logements intégrés

***Celui-ci est envisagé sur l'emprise d'un terrain communal d'une surface de 1 911 m<sup>2</sup> sis chemin de l'Observatoire et montée de Tresserve au Nord de la boulangerie.***

### **Bref historique :**

Depuis de nombreuses années, le Conseil municipal souhaite regrouper les commerces existants, dont certains sont excentrés ou d'accès difficile avec la volonté de renforcer le cœur du village. Des difficultés de maîtrise foncière pour l'acquisition d'un terrain à proximité de la pharmacie, ont fait que ce projet n'a pas pu aboutir.

Courant 2018, les boulangers de « La Marmotte Gourmande » nous ont fait part de leur souhait de transférer leur activité en achetant une partie du terrain communal mitoyen à leurs locaux.

A cette époque, le Conseil municipal avait décidé de réaliser un projet global incluant bien entendu la surface nécessaire à la boulangerie, ce qui nécessitait, pour des raisons réglementaires, d'attendre l'approbation du PLUi par Grand Lac le 9 octobre 2019.

En juillet 2019, une étude pour l'élaboration d'un schéma de principe avait été confiée à l'Architecte Conseil de Grand Lac et approuvée par le Conseil municipal le 17 octobre 2019.

***Cette étude de faisabilité ci-jointe proposait les surfaces suivantes :***



Commerces : 380 m<sup>2</sup>  
Médical : 270 m<sup>2</sup>  
Logements : 270 m<sup>2</sup>

Pour une surface totale de plancher de 1025 m<sup>2</sup> comprenant également les couloirs, sas...

---

# COMMISSION URBANISME

---

Les élections arrivant, le Conseil municipal avait considéré devoir attendre que celles-ci se déroulent préalablement.

Le 28 mai 2020, le nouveau Conseil décide à l'unanimité de lancer une procédure d'appel d'offres public à la concurrence pour rechercher un concepteur-réalisateur susceptible d'édifier cet ensemble sur la base de l'étude de l'architecte conseil et d'un cahier des charges avec un délai maximum de réponse fixé au 15 septembre 2020.

44 demandes ont été retirées en mairie mais seules 3 concepteurs-réalisateurs ont déposé un dossier dans le délai requis.

Ces 3 projets ont été examinés par la Commission d'Appel d'offres qui a retenu le 1<sup>er</sup> octobre 2020, à l'unanimité (majorité et minorité), le projet n°3 proposé par ERIC LOSCHI PROMOTION et INEX-A ARCHITECTES, en estimant qu'il répond mieux aux attentes de la commune, d'une part en matière d'intégration dans le contexte bâti environnant, et d'autre part vis-à-vis de la cohérence des surfaces commerciales et médicales.

De plus, la suppression du mur de soutènement au droit de la montée de Tresserve avec la création d'un jardin paysager et d'une liaison piétonne en direction de l'espace commercial de la Carpinelle, permet de relier à terme les deux pôles de vie ainsi que les parkings correspondants.

Elle regrette toutefois qu'aucun projet n'ait pris en compte un prolongement possible avec les locaux de la boulangerie actuelle.

La Commission Municipale d'Urbanisme, réunie le 10 novembre 2020, a confirmé à l'unanimité (majorité et minorité) l'analyse de la Commission d'Appel d'Offres après examen détaillé des 3 dossiers.

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 26 novembre 2020, a entériné le choix des différentes commissions avec la répartition suivante :

- **Projet n°1 : 1 vote positif**
- **Projet n°2 : 0 vote**
- **Projet n°3 : 19 votes positifs et 3 votes négatifs**

Il a par ailleurs demandé :

- de prévoir une extension du rez-de-chaussée du bâtiment Sud contre la partie du local situé en mitoyenneté de l'actuelle boulangerie afin d'envisager la possibilité d'un raccordement ultérieur pour faciliter le maintien du fonctionnement de la placette Sud, participant à l'animation du centre du village,
- de saisir les services fiscaux pour la détermination du prix de vente du terrain communal,
- que le projet prenne en compte les adaptations de détail qui seront demandées par la commune ainsi que par les acquéreurs des locaux commerciaux et médicaux afin d'assurer le bon fonctionnement de leur activité.

Il a également précisé que lorsque les dispositions sanitaires seront favorables et avant le dépôt du permis de construire, **une réunion publique** soit organisée au sein de la commune où les 3 projets seront présentés pour information.

# COMMISSION URBANISME

## Présentation des trois dossiers

**Dossier n°1 NOAHO immobilier**, constructeur à Limonest (Rhône)

**LEAN Architecture** : Jean-Paul FAURE ET Antony LEGER, architectes à Chambéry (Savoie)



**Avis Commission municipale d'Appel d'Offres du 1<sup>er</sup> octobre 2020 et Commission Municipale d'Urbanisme du 10 novembre 2020 :**

### Points positifs :

- bonne intégration du bâtiment principal dans l'environnement bâti. On constate toutefois une rupture volumétrique importante au niveau des commerces,

- prix très intéressant pour l'acquisition du terrain communal.

### Points négatifs :

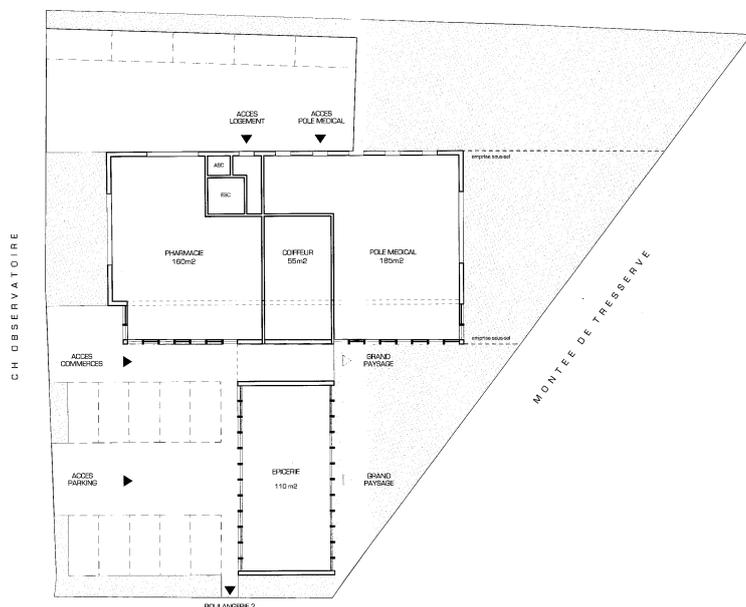
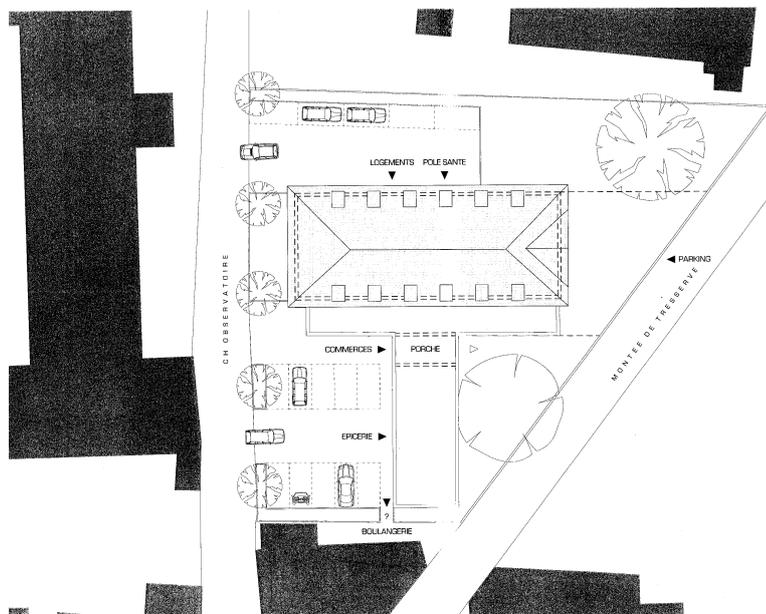
- peu de surfaces commerciales et médicales,

- absence de locaux pour assurer le transfert de la boulangerie,

- non-respect de certaines dispositions du PLUi (implantation des constructions par rapport aux voies) surtout pour la partie commerciale,
- coût du stationnement de surface non inclus dans le prix de vente des surfaces commerciales et médicales,

- pas de prise en compte du coût de la démolition du bâtiment existant ni du traitement de la toiture en fibrociment comportant de l'amiante,

- prix de vente maximum pour les logements un peu élevé.



# COMMISSION URBANISME

**Dossier n°2 ICR Construction, constructeur à Pringy (Haute-Savoie)**  
**DIAGONALES ARCHITECTURE : architectes à Challes les Eaux (Savoie)**



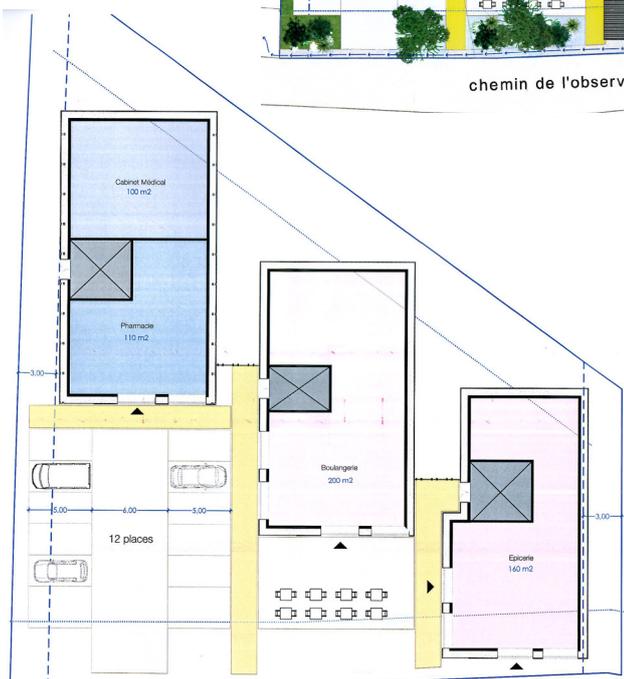
**Avis Commission municipale d'Appel d'Offres du 1<sup>er</sup> octobre 2020 et Commission Municipale d'Urbanisme du 10 novembre 2020 :**

**Points positifs :**

- création de nombreuses places de stationnement en sous-sol,
- prix assez intéressant pour l'acquisition du terrain communal,
- prix de vente maximum intéressant pour les logements,
- coût du stationnement de surface pris en compte dans le prix de vente des surfaces commerciales et médicales.

**Points négatifs :**

- densité trop importante,
- création de vis-à-vis directs d'un bâtiment à l'autre,
- architecture non en adéquation avec le bâti environnant,
- pas de prise en compte du coût de la démolition du bâtiment existant ni du traitement de la toiture en fibrociment comportant de l'amiante,
- nécessité de modifier l'emprise des bâtiments afin de respecter les dispositions du PLUi relatives à l'implantation des bâtiments par rapport aux voies.



# COMMISSION URBANISME

**Dossier n°3 Eric Loschi Promotion,** constructeur à Tresserve (Savoie)  
**INEX-A ARCHITECTES** : architectes au Bourget du Lac (Savoie)



**Avis Commission municipale d'Appel d'Offres du 1<sup>er</sup> octobre 2020 et Commission Municipale d'Urbanisme du 10 novembre 2020 :**

**Points positifs :**

- bonne intégration des constructions par rapport au contexte bâti environnant,
- suppression du mur de soutènement montée de Tresserve et remodelage du terrain pour création d'un jardin planté avec réalisation d'un cheminement piétons reliant à terme le pôle commercial de la Carpinelle et les stationnements correspondants,
- coût du stationnement de surface pris en compte dans le prix de vente des surfaces commerciales et médicales,
- prix de vente maximum intéressant pour les commerces et les logements,
- prise en compte de la démolition du bâtiment existant ainsi que du traitement de la toiture en fibrociment comportant de l'amiante.



**Points négatifs :**

- proposition moins intéressante pour l'acquisition du terrain commercial,
- emprise parking de surface à modifier.

# COMMISSION URBANISME

## Tableau récapitulatif des propositions et commentaires

	Surface de plancher y compris les couloirs, sas...	Prix maxi HT plateau commercial et surface totale	Prix maxi HT plateau médical et surface totale	Prix maxi TTC Logements et surface totale	Prix acquisition terrain communal	Stationnement
Projet n°1 NOAHO Constructeur LEAN Architecte	1 058 m <sup>2</sup>	2 300 € le m <sup>2</sup> S. totale : 325 m <sup>2</sup>	2 300 € le m <sup>2</sup> S. totale : 185 m <sup>2</sup>	4 500 € le m <sup>2</sup> 5 logements dont 2 T3, 1 T4, 1 T5 et 1 T6 Surface totale : 435 m <sup>2</sup>	545 000 €	- 21 places en sous-sol - 15 places en surface
Projet n°2 ICR Constructeur Diagonale architecture	1 412 m <sup>2</sup>	2 300 € le m <sup>2</sup> S. totale : 470 m <sup>2</sup>	2 300 € le m <sup>2</sup> S. totale : 310 m <sup>2</sup>	4 000 € le m <sup>2</sup> 8 logements dont 2 T2, 5 T3, 1 T5 Surface totale : 557 m <sup>2</sup>	440 000 €	- 31 places en sous-sol - 12 places en surface
Projet n°3 Eric LOSCHI Constructeur INEX-A architecture	1 150 m <sup>2</sup>	2 000 € le m <sup>2</sup> S. totale : 414 m <sup>2</sup>	2 900 € le m <sup>2</sup> S. totale : 100 m <sup>2</sup>	4 000 € le m <sup>2</sup> 7 logements dont 2 T2, 3 T3, 2 T4 Surface totale : 508 m <sup>2</sup>	300 000 € Mais prise en compte démolition bâtiment existant et traitement couverture en amiante	- 22 places en sous-sol dont 19 garages - 14 places en surface

## Commentaires

**Le projet n°3 a été retenu par une grande majorité du conseil municipal malgré le prix d'acquisition plus faible du terrain communal, d'une part pour les raisons évoquées dans la présentation ci-dessus des dossiers et, d'autre part compte tenu :**

**- du prix de vente moins élevé pour les surfaces commerciales et les logements,**

**De plus, conformément à la réglementation en vigueur, les services fiscaux ont été saisis pour la détermination du prix de vente du terrain communal.**

**En conclusion, le Conseil municipal a préféré adopter un projet dont l'intégration au cœur du village est mieux ressentie en favorisant l'accès aux acquéreurs des locaux commerciaux et des logements par des prix plus attractifs.**

Il a par ailleurs évoqué la possibilité de prévoir une dation en paiement, c'est-à-dire d'échanger le prix de vente du terrain contre une partie des surfaces commerciales afin, si nécessaire, de maîtriser leur devenir et de faciliter la commercialisation ainsi que le démarrage de l'opération.



## VIE DE L'ÉCOLE

**L'école des Trois Sources respecte le protocole sanitaire actuel afin d'accueillir tous les enfants dans les meilleures conditions :**

- Maintien dans la totalité des services périscolaires, de garderie, de cantine et formation du personnel.
- Décalage des horaires d'accueil à l'école pour la rentrée dans les classes.
- Désinfection régulière des lieux et des mobiliers.
- Port du masque et mesures de distanciation.

La commission des affaires scolaires a engagé des démarches pour étudier la rénovation des deux écoles (maternelle et élémentaire) notamment en ce qui concerne l'étude thermique et la rénovation intérieure et extérieure du bâtiment.

## SÉCURITÉ

**Afin de répondre aux craintes exprimées lors des derniers attentats, créant un climat d'angoisse plus ou moins bien vécu, la protection des personnes au sein des bâtiments sera bientôt renforcée par l'installation d'un système dit « anti intrusion » MyKeeper.**

## CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

**CM1 : ALLAIS Julie – BORDET Charlotte – LEVY Alixane – MEGE Jade – OCEAN Ariane**

**CM2 : ARSENE Dorian – GATEAU Eline – LE MANCHEC Julia – MALGRAND Valère – SURLA Charles**



Au moment du vote



Le conseil municipal « enfants » au travail

Par la voie du Tresservien, l'ensemble du Conseil municipal Enfants ainsi que les membres de la Commission des Affaires Scolaires sont heureux de présenter à la population ses vœux de bonne année et de bonne santé pour 2021

## MATÉRIEL et MOBILIER

**4 nouveaux ordinateurs sont arrivés dans les classes en élémentaire, ils complètent la série d'ordinateurs nécessaires à l'enseignement.**

Les tables et chaises ont été changées dans les classes de CP, CE1, CE2 et CM2.

Les anciennes feront prochainement l'objet d'une vente au prix de 15 € la table et 5 € la chaise. Une info pour cette vente sera largement diffusée afin que tous les intéressés s'activent et fassent leur choix...dans la limite des stocks disponibles bien entendu.

---

# COMMISSION VIE SCOLAIRE

---

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

### Le courseton de l'école des trois sources du 12 octobre



**Toutes les classes de l'école élémentaire et la classe de GS de la maternelle sont allées courir sur le stade municipal en dessous de la mairie. En effet, le cross des écoles d'Aix-les-Bains étant annulé en raison des conditions sanitaires, les enseignants ont entraîné les élèves pour un courseton local.**

Chaque classe a couru un temps donné, 5 min pour les GS et jusqu'à 15 min pour les CM2 en essayant de parcourir la plus grande distance sans s'arrêter. Chaque élève de la classe supérieure avait un élève attribué et devait noter la distance parcourue pour celui-ci.

En cumulant les distances réalisées par les élèves de chaque niveau, les enfants ont parcouru 168 km en tout !

Bravo à tous les élèves pour leur effort et à leur enseignant qui les ont entraînés pour cette épreuve.

### Cycle piscine pour les élèves de CE1

**Les élèves de CE1 de Valérie DONNET sont allés pendant cinq semaines les mardis et les vendredis après-midi au centre nautique d'Aix-les-Bains (AQUALAC) pour apprendre à nager.**

L'activité a pu se dérouler dans de bonnes conditions grâce à la présence de nombreux parents bénévoles qui aidaient l'enseignante dans les vestiaires et autour du bassin.

L'activité s'est bien déroulée malgré le protocole sanitaire mis en place à la piscine et tous les élèves ont bien progressé.

Le financement des 10 séances ainsi que le transport est financé totalement par la commune.



### Le conseil municipal enfants

**Sous l'impulsion d'Annie MOULIN, adjointe au maire, chargée des affaires scolaires, de Fabrice PACCARD, directeur de l'école élémentaire et d'Éric MILESI, enseignant de la classe de CM2, les élèves des cours moyens ont élu des représentants de leur classe pour constituer un conseil municipal enfants sur la commune.**

Le nouveau conseil municipal enfants est composé cette année de 5 élèves de CM1 et de 5 élèves de CM2. Chaque mois, il se réunit à la mairie avec Annie Moulin et un enseignant de CM pour découvrir le fonctionnement de la commune avec une intervention d'un élu local.

Il poursuit le travail réalisé par l'ancien conseil municipal enfants et fait des propositions pour améliorer la vie de la commune.

---

# COMMISSION VIE SCOLAIRE

---

## Cycle escrime pour les élèves de CE2

**Depuis quelques années le cercle d'escrime d'Aix-les-Bains intervient dans l'école pour initier les enfants au maniement des armes « fleuret et sabre » en plastique.**

Les élèves de Christèle SAULNIER vont faire un cycle de 6 séances avec un maître d'arme qui interviendra en janvier et en février à l'école.

Ce sport a toujours beaucoup de succès auprès des élèves et demande de l'attention, de la maîtrise de soi, de la loyauté, du respect envers l'adversaire et l'arbitre (les enfants s'arbitrent entre eux).

Le Sou des écoles ainsi que les parents d'élèves participent au financement de cette activité.

## Sorties ski nordique des classes de CM

**Cette année encore, les classes de Fabrice PACCARD et Éric MILESI vont se rendre sur les pistes de ski de fond du plateau du Revard tous les lundis de janvier et de février pour découvrir les joies de la glisse pour certains ou pour perfectionner leur technique de skating.**

L'activité peut se dérouler dans de bonnes conditions grâce à la présence de nombreux parents bénévoles qui encadrent les groupes seuls ou avec les enseignants de l'école.

Le Sou des écoles ainsi que les parents d'élèves participent au financement de cette activité.

## Classe de découverte à Toulouse pour les CM

**Du 15 au 22 mai 2021 les 2 classes de CM vont partir à la découverte de Toulouse et de sa cité de l'espace.**

**Les enseignants ont prévu un programme chargé du lundi au samedi pour faire découvrir la ville rose ainsi que son patrimoine touristique et économique.**

Ils vont faire étape à Carcassonne pour découvrir à l'aide d'un guide la plus grande cité médiévale du monde, puis successivement découvrir les monuments de TOULOUSE (la place du capitole, le pont neuf etc..) passer une journée à la cité de l'espace, visiter le musée des Abattoirs et le musée d'histoire naturelle .

Enfin, ils termineront leur séjour par la visite de l'aéroport de Blagnac ainsi que le musée de l'aviation (Aeroscopia), célèbre pour ces avions exposés (Concorde, Airbus 380, Blériot XI...).

Le Sou des écoles, le Département, la commune ainsi que les parents d'élèves participent au financement de ce séjour.

## Ecole MATERNELLE

**Les 3 classes totalisent 68 élèves :**

**La classe de PS/MS de Madame BURNAT, en remplacement de Madame CHOUITER.**

**La classe de GS de Madame COINTEPAS, en remplacement de Mme CATOIRE et qui officie sous la houlette de Madame CAILLET, Directrice et professeur des PS/MS.**

La rentrée a été active notamment avec la participation des grands au courseton, course de fond organisée par l'école élémentaire. Une participation d'un autre registre, celui des maths pour le challenge mathématiques de Savoie.

S'en est suivi un projet commun aux 3 classes sur la prévention des dangers domestiques qui s'achève du 14 au 18 janvier avec la participation à la semaine organisée sur ce sujet par la MAE.

Un beau spectacle de Noël offert par le Sou des Ecoles, des clémentines et des papillotes offert par la Mairie, a permis de terminer cette année 2020 dans la joie et la bonne humeur.



**Notre commission « Qualité de Vie » a pour mot d'ordre : faire au mieux pour que chacune et chacun de nos concitoyens se sentent dans le « Bien Vivre à Tresserve ! »**

**Pour cela, nous travaillons en étroite collaboration avec l'ensemble des autres commissions municipales : la commission de l'urbanisme afin de respecter les règles du PLUi qui s'imposent lors de l'élaboration de nos projets, la commission des affaires scolaires pour les aménagements ou structures dédiées aux jeunes, le conseil municipal « enfants », enfin et surtout la commission des travaux qui va s'assurer du bon déroulement de ceux retenus par notre commission après approbation du Conseil Municipal.**

**Pour répondre à notre mot d'ordre « Bien Vivre à Tresserve », nous nous sommes fixés plusieurs objectifs : sécurité, réactivité face aux demandes, embellissement, fleurissement de la commune ainsi que tout ce qui peut être réalisé pour faciliter notre vie quotidienne.**

## LA SÉCURITÉ

**Nous poursuivons la politique engagée depuis plusieurs années de création de trottoirs pour sécuriser les déplacements, particulièrement des enfants et des seniors, et nous travaillons également à finaliser l'installation des caméras de vidéo protection sur la commune.**

### Nos réalisations de trottoirs

**Depuis l'entrée Sud de la commune nous pourrons désormais rallier l'école en toute sécurité avec un trottoir tout le long du chemin de Belledonne.**

Nous en profitons pour enfouir l'ensemble des lignes aériennes : électricité, téléphone et nous allons créer un massif végétal entre la route et le trottoir pour réduire la vitesse sur le linéaire et sécuriser d'avantage le cheminement.



### **Cheminement piétons au bas du chemin de la Laitière**

Le projet de réaliser un trottoir au bas du chemin de la Laitière pour compléter les plateaux surélevés est toujours d'actualité. Il reliera la ferme située dans le virage au pont de chemin de fer. Celui-ci sera mis en alternat pour faciliter le passage et réduire la vitesse, complétant ainsi les dos d'âne récemment installés.

# COMMISSION QUALITE DE VIE

Nous avons également, grâce à la collaboration des riverains que nous remercions, matérialisé un trottoir sur une partie du chemin de la laitière.



Le côté Nord de la commune n'a pas été oublié ! Après avoir réalisé ces dernières années un trottoir dans la partie centrale de la montée de la Reine Victoria, nous avons agrandi et recouvert de béton désactivé le trottoir au départ du bois de Coëtan jusqu'au sommet de la côte et des aménagements de sécurité ont été créés dans son prolongement.



## POUR NOS COMMERCES

Afin de répondre à l'attente des commerces du centre bourg, la commune a pris en charge l'installation de structures publicitaires aux entrées principales de la commune.



## NOS RÉALISATIONS À VENIR

Pour la partie centrale, entre la mairie et la place de l'église, un projet est en cours d'élaboration pour sécuriser les piétons notamment les enfants qui empruntent cet itinéraire quotidiennement pour se rendre à l'école. Pour la partie nord, entre le square de la Carpinelle et le chemin de Coëtan, nous réalisons un trottoir sur les terrains acquis depuis plusieurs années dans ce but.



***De façon plus générale, nous étudierons sur l'ensemble du chemin de l'Observatoire les possibilités de trottoirs et aménagements de sécurité à créer pour pouvoir aller du giratoire de la Laitière au chemin de Coëtan en toute sécurité.***

---

# COMMISSION QUALITE DE VIE

---

## POUR LES USAGERS

Suite à l'installation des containers chemin de la Thiébaude, entraînant la suppression de quelques places de stationnement, il nous est apparu nécessaire de prévoir un nouveau parking juste en-dessous du cimetière. Nous allons profiter de l'occasion pour matérialiser une place réservée aux personnes à mobilité réduite juste en face de l'entrée principale.

Toujours concernant le cimetière, nous avons acquis une parcelle de terrain qui nous permettra le moment venu de pouvoir l'agrandir pour répondre notamment à la demande croissante de places en columbarium.



Nous avons également été sensibilisés par des riverains du chemin de l'Observatoire sur le trottoir et l'abri bus existant vers le Clos des Lombardets. Après concertation avec les riverains, nous allons aménager ce lieu avec un nouveau trottoir, un rétrécissement ponctuel de la chaussée pour freiner la vitesse excessive à cet endroit et surtout permettre aux usagers d'utiliser cette ligne de bus en toute sécurité.

## EMBELLISSEMENT ET FLEURISSEMENT

Dans les prochaines semaines, l'aménagement paysager du giratoire de l'entrée de la commune sera réalisé. Cet aménagement minéral et végétal sera respectueux de l'environnement et du développement durable : éclairage solaire, plantes vivaces nécessitant peu d'eau. Toujours dans ce secteur, des végétaux seront plantés le long du nouveau trottoir.



---

# COMMISSION QUALITE DE VIE

---

## ILLUMINATIONS DE NOËL

Comme il est de « tradition », Tresserve a illuminé sa commune afin de rappeler que malgré certaines restrictions nous sommes en période de fêtes.

De nombreux Tresserviens et notamment les riverains de la route royale s'investissent chaque année pour donner à leur quartier un air de fête. Merci à toutes ces familles.



## AMÉNAGEMENT PARC DE LA MAIRIE

Pour répondre aux interrogations de nos concitoyens, le projet d'aménagement du parc de la Mairie est toujours en cours. En effet, la Mairie ainsi que ses abords et le parc sont classés « Site Pittoresque » et notre aménagement doit être validé par les services de l'Etat avec qui travaille notre architecte conseil.



Pour terminer, nous restons à la disposition de chacun pour répondre aux interrogations et nous restons ouverts à toute suggestion.



Sylvie Girardet, Adjointe en charge de la culture et du patrimoine

**Le conseil municipal, lors de sa séance du jeudi 17 décembre 2020, a voté à l'unanimité l'acceptation du legs de l'intégralité des œuvres de l'artiste tresservien Cyril Constantin.**

Vous vous souvenez certainement du travail engagé par l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Tresserve pour répertorier les œuvres de l'artiste, avec l'accord de sa fille, Madame Janelle DESPINETTE, un travail colossal qui avait conduit à la parution d'un livre mettant pleinement en lumière la vie et l'œuvre de cet artiste et inventeur hors du commun.

Par testament, Mme DESPINETTE, décédée en Août dernier, a, d'une part, légué l'intégralité des œuvres de son père à la mairie de Tresserve et, d'autre part, désigné un comité pour accompagner la mairie dans la gestion future de ce patrimoine, qu'il faudra dans un premier temps rassembler puisqu'une partie des œuvres se trouve encore en région parisienne au domicile de Madame Despinette.

Cet article est donc le premier d'une série dans lesquels, je vous tiendrai informé de l'avancée de ce passionnant projet de mise en valeur de l'œuvre complète de Cyril CONSTANTIN.

© P. Berardozi



Dans cette attente et pour celles et ceux qui ne connaissent pas l'artiste, je vous rappelle que le livre « Cyril CONSTANTIN artiste singulier » écrit par Geneviève Friehe-Giraud et publié en 2016 par l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine est toujours disponible, soit en mairie soit au Tresserviable.

**Sylvie Girardet, adjointe, Monsieur le maire, Jean-Claude Loiseau et Véronique Schmit, présidente de l'association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Tresserve, vous présentent un échantillon de la collection de l'artiste.**

## **Des nouvelles de Alexandre Prévert, un autre de nos artistes tresserviens.**

Après le succès de son concert à l'église de Tresserve en novembre 2016, Alexandre Prévert, jeune pianiste tresservien, connu dans plus de 20 pays, devait être de retour dans notre commune en 2020 pour un spectacle toujours à l'initiative de l'Association Culturelle de Tresserve (ACT). Partie remise pour 2021 pour cause de crise sanitaire...

Privé de scène par la Covid-19, Alexandre Prévert, a cependant réagi de façon plus que positive en consacrant son confinement à l'écriture. Le fruit de ce travail : La parution, fin décembre, d'un livre audio intitulé « paroles confinées » et composé de 24 poèmes et 12 chansons. Une nouvelle corde à l'arc de notre jeune prodige dont nous sommes heureux de nous faire l'écho.



Alexandre en concert à Tresserve en novembre 2016

**D'autres projets culturels pour permettre aux tresserviens et tresserviennes de partager des moments conviviaux autant qu'instructifs, comme annoncé en mars dernier, sont à l'étude...**

# VIE DE LA COMMUNE

## ADOPTONS QUELQUES PRINCIPES SIMPLES POUR AMELIORER NOTRE QUOTIDIEN



Quand je rentre chez moi, quand j'emprunte les chemins ou les routes de Tresserve, je ralentis. Un enfant peut jouer ou surgir d'une habitation. Alors pour éviter de « briser » une vie et s'en vouloir toute sa vie :

**DÉSORMAIS JE LÈVE LE PIED**

Quand je bricole ou jardine, je respecte mes voisins en n'effectuant pas mes travaux en dehors des horaires fixés par arrêté municipal :

- **Les jours ouvrables** de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 19 H 30
- **Les samedis** de 9 H 00 à 12 H et de 15 H à 19 H
- **Les dimanches et jours fériés :** de 10 H 00 à 12 H



Pour mes déchets, je trie et je jette régulièrement mes sacs poubelles, cartons et verre dans les container adaptés.

### Important :

Certaines personnes font preuve d'incivilité en mettant, à proximité de ces derniers, des encombrants destinés à la déchetterie pour recyclage.

**A ce sujet nous vous rappelons que la déchetterie de Drumettaz fonctionne du lundi au samedi aux horaires d'été (01/04 au 31/10) de 8h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h45, aux horaires d'hiver (01/11 au 31/03) de 8h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h15. Ouvert les dimanches de 9h00 à 11h45.**

(téléphone : 04.79.35.63.61)



Je pense à entretenir mes haies et tailler mes arbres. Nous sommes régulièrement interpellés par des usagers (piétons- cyclistes) qui se plaignent de devoir se déporter sur la route à cause d'une végétation qui déborde sur les voies communales.

**Afin d'éviter d'être la cause d'un accident, j'entretiens mes plantations...**



Nous recevons des réclamations de « Tresserriens » qui se plaignent des aboiements intempestifs de chiens qui perturbent la tranquillité du voisinage.

Les aboiements de ces derniers qu'ils soient en liberté dans les propriétés ou attachés peuvent durer de longs moments ou être répétitifs lors de chaque passage à proximité de l'habitation.

**Nous vous remercions par conséquent dans le respect du « bien vivre ensemble » de prendre toute mesure pour respecter le bien être de chacun.**



# VIE DE LA COMMUNE

## INFORMATIONS GENERALES

La mairie de Tresserve est à votre disposition pour toutes questions relatives à l'état civil, l'urbanisme, les inscriptions scolaires, les inscriptions sur les listes électorales, le service social...

### MAIRIE

Les services de la commune vous orientent et vous accompagnent dans vos démarches.

#### Mairie de Tresserve

40 chemin de Belledonne  
73100 TRESSERVE

**04.79.61.45.20**

**etatscivile-scolaire.mairie@tresserve.fr**

**Site de la mairie : [www.tresserve.fr](http://www.tresserve.fr)**

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :

**Lundi :** 8h à 12h 14h à 17h

**Mardi :** Fermé au public

**Mercredi :** 14h à 19h

**Jeudi :** 8h à 12h

**Vendredi :** 13h à 17h

Monsieur Jean-Claude LOISEAU, maire de Tresserve vous reçoit sur rendez-vous les mercredi après-midi et samedi matin.



N'oubliez pas le **recensement militaire** pour les jeunes garçons et filles **de 16 ans**, de nationalité française, résidant à Tresserve. Ils doivent se présenter à la Mairie dans les 3 mois suivant leur date anniversaire avec le livret de famille et la carte nationale d'identité.

### Urbanisme

Il est conseillé de se renseigner en Mairie avant de déposer une **autorisation d'urbanisme** (permis de construire, déclaration préalable ...) ainsi que pour les autorisations de pose d'enseigne et d'aménagement d'Etablissement Recevant du Public (magasins notamment).

Pour le dépôt de permis de construire ou d'aménager : déposer 6 exemplaires complets

Pour une déclaration préalable ou dossier piscine : déposer 5 exemplaires complets

### Service de l'eau potable : la SAUR

Numéro usagers du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 : 04.57.38.50.00

Numéro d'urgence en dehors de ces heures : 04.57.38.50.08

Au 1425 boulevard Lepic à Aix-les-Bains du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30



### Défibrillateurs :

En cas de besoin, des défibrillateurs sont à votre disposition dans la commune auprès des établissements suivants :

- Les jardins de Lamartine résidence séniors (1 chemin de l'observatoire) ;
- SSR ARC EN CIEL (50 montée de Tresserve) ;
- La maison de retraite « Le Bois Lamartine » (51 montée de la reine Victoria).

**NOUVEAU** Les salles municipales utilisées régulièrement par les associations de la commune sont désormais équipées :

- Salle Willmott
- Salle polyvalente (sous l'école)
- Dojo de Tresserve



### BON À SAVOIR

#### Les demandes de passeport et de cartes d'identité biométriques

se font dans toutes les mairies équipées du recueil biométrique.

La mairie de Tresserve n'étant pas équipée, vous pouvez prendre rendez-vous au **04.79.35.78.93** à la police municipale d'Aix-les-Bains, 4 rue Jean Monard ou directement **via le site de la mairie d'Aix-les-Bains.**



---

# VIE DE LA COMMUNE

---

## SERVICES TECHNIQUES

***Cette année a vu beaucoup de changements aux services techniques.***

Notre nouveau chef des Services Techniques depuis le 17 Février 2020 est Monsieur Emmanuel MODELON.

Il nous apporte sa jeunesse et son expérience d'une petite commune du Rhône où il était en charge de travaux de bâtiment, espaces verts ainsi que la gestion de chantiers.



Parmi nos agents, nous comptons aussi un nouveau contractuel : Monsieur Julien TOMAMICHEL, affecté principalement aux espaces verts.

Nous profitons de ce petit mot pour vous présenter les trois autres agents : Messieurs William FRANCELE, Bertrand CACHOUX et Frédéric CHRISTIN.

Vous les rencontrez régulièrement sur les routes ou sur les espaces verts de la commune.

## PORTRAIT



***« Serviable, souriant, sympathique, disponible, discret »...voici quelques qualificatifs qui caractérisent Monsieur Daniel PHILIPPE, responsable de l'entretien du cimetière de Tresserve depuis plus de 30 ans.***

Si vous vous rendez au cimetière vous l'avez certainement croisé au détour d'une allée du cimetière. Ratissage, nettoyage, désherbage... tout au long de l'année Daniel PHILIPPE œuvre à la propreté de notre cimetière et nous l'en remercions.

Il n'est pas rare non plus de le voir donner un coup de main à un ou une de nos aînées pour aller déposer une plante sur une tombe au bout du cimetière.

Afin de respecter son travail, nous profitons de ce message pour vous rappeler quelques gestes simples du règlement intérieur du cimetière :

- Ne rien jeter dans les allées mais utiliser la fosse pour les végétaux en retirant les pots plastiques.
- Pour ces derniers, des containers spéciaux sont à votre disposition ainsi que des poubelles classiques pour les autres déchets.

La plantation de végétaux sur les tombes n'est plus autorisée et pour ceux déjà en place vous devez respecter une hauteur maximum de 1 m et les tailler régulièrement afin qu'ils ne dépassent pas sur les allées ou les tombes voisines.

Il convient également de venir régulièrement retirer les plantes fanées notamment après les cérémonies religieuses ou à l'occasion de la Toussaint.

Nous vous remercions de respecter ces quelques gestes simples, citoyens et écologiques à la fois.

---

# VIE DE LA COMMUNE

---



## LE SAVEZ-VOUS ?

Afin de répondre à un **BESOIN** lié à l'utilisation de l'informatique et notamment d'Internet, nos administrés peuvent désormais bénéficier de la proximité de leur Mairie pour réaliser des démarches administratives ou obtenir des informations sur Internet.

***Pour cela, la Mairie de Tresserve met gratuitement à votre disposition un poste informatique avec si besoin l'aide d'un collaborateur dédié.***

**Ce n'est pas tout !**

### **VOUS AVEZ PLUS DE 70 ANS, BÉNÉFICIEZ D'UN NOUVEAU SERVICE GRATUIT PROPOSÉ PAR LA MAIRIE.**

Notre personnel ou le maire lors de ses rendez-vous constatent régulièrement que ***certains de nos concitoyens sont confrontés à des problèmes pour régler une situation « personnelle » parfois compliquée : demande de retraite, pension de réversion, démarche administrative ou fiscale...***

Pour rester au plus près de vous et afin que vous ne soyez plus seul(e) et dépourvu(e) face à une situation que vous n'arrivez pas à résoudre, ***la Mairie par l'intermédiaire de son CCAS, va désormais essayer de vous apporter une solution pratique.***

**Comment ?** Nous avons conclu un partenariat avec une personne à même de gérer les situations les plus complexes.

Sur rendez-vous, celle-ci vous accompagnera dans vos démarches.

Nous sommes heureux dans le cadre des services que nous pouvons rendre à la population de vous proposer ces nouveautés.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au **04 79 61 45 20** ou via notre site Internet [www.tresserve.fr](http://www.tresserve.fr)



# VIE DE LA COMMUNE

## LA TÉLÉASSISTANCE : POUR VIVRE CHEZ SOI DE FAÇON PLUS SÉCURISÉE

Le centre intercommunal d'action sociale Grand Lac (CIAS) propose un service de **téléassistance** pour toutes les personnes habitant l'une des 28 communes du territoire, dont **TRESSERVE**. Pourquoi ce service est-il si important pour les personnes âgées ? Comment fonctionne-t-il ? Quel est son coût ? Voici ce que nous vous proposons d'aborder dans cet article.

### Quelques mots de présentation

La téléassistance est un dispositif qui permet à la personne de contacter une plateforme téléphonique joignable **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**. En fonction de la situation, l'opératrice téléphonique pourra simplement discuter, ou alerter les proches qui vivent dans le secteur, ou bien en cas d'urgence, mobiliser les services sanitaires pour qu'ils interviennent au domicile.

### Pourquoi la téléassistance est-elle importante ?

En France, une personne de plus de 80 ans sur deux chutent chaque année. Ces chutes ont le plus souvent lieu au domicile. Quand une personne chute et ne peut pas se relever seule, il est important d'intervenir rapidement. **La téléassistance trouve ici toute son utilité !**

### Comment cela marche ?

La téléassistance fonctionne avec un **médailillon ou un bracelet équipé d'un bouton-pression**, porté en permanence sur soi, même sous la douche ! (il est étanche ...). En appuyant sur le bouton, quelle que soit sa position dans son logement, la personne se met en contact avec la plateforme par le biais d'un haut-parleur.

## VIVRE CHEZ SOI DE MANIÈRE PLUS SÉCURISÉE

« Avec la téléassistance du CIAS, je me sens en sécurité chez moi, je rassure mes proches tout en préservant mon autonomie. »



**Le CIAS Grand Lac propose un service de téléassistance.**

Grâce à un bracelet ou un collier étanche équipé d'un bouton-pression et d'un haut-parleur vous pouvez entrer en contact avec une plateforme téléphonique de secours joignable 24h/24 et 7j/7.

**Centre intercommunal d'action sociale**  
6, rue des Prés Riants - 73100 Aix-les-Bains  
Ligne directe : 04 79 35 31 96  
Standard : 04 79 52 12 44  
teleassistance@cias-grandlac.fr  
www.cias-grand-lac.fr  
Du lundi au vendredi : 8h - 12h et 13h30 - 17h



**CIAS** GRAND LAC  
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GRAND LAC  
COMUNALITÉ D'ASSOCIATION

### Combien cela coûte ?

L'abonnement pour une personne seule ou un couple est de **17.85 € par mois** (installation sur une ligne de téléphone). Il faut compter 4.40 € en sus pour la location d'un détecteur de chutes. Des aides financières sont possibles auprès de votre caisse de retraite ou du Conseil Départemental. Vous pouvez aussi bénéficier d'un crédit d'impôt de 50 %.

### Comment le faire installer chez soi ?

Il convient de contacter le CIAS Grand Lac pour obtenir un dossier d'inscription.

Contact : **CIAS Grand Lac** – 6 rue des Prés Riants  
73100 Aix-Les-Bains - **04 79 35 31 96**  
teleassistance@cias-grandlac.fr

1 Source : Santé Publique France, novembre 2019.

---

# VIE DE LA COMMUNE

---

## TATY HAOUR (1917 – 2013)

SOUVENIR...SOUVENIR...



**Marie-Louise HAOUR, plus connue sous le nom de « Taty » est née le 1<sup>er</sup> mars 1917 à la Tronche.**

**Sa mère, Marie-Laure HAOUR, étant profondément attachée à la Savoie, ils achetèrent en 1920 une petite maison à Tresserve. C'était essentiellement une maison de vacances dans un premier temps : il n'y avait pas le chauffage ni l'eau courante. Cette maison a eu comme parrain Sir BRANLEY, Consul d'Angleterre à Aix-les-Bains, ami de la famille. Il baptisa la maison « Hill Top » !**

Des palaces aixois appartenant à sa famille, Taty profitait des parcs magnifiques et des brillantes soirées peuplées d'anglais et d'américains, de célébrités dont l'empereur d'Annam, le BAO DAÏ, qui séjournait régulièrement à l'hôtel Splendid. Il devint un intime de la famille et appréciait la propriété de Tresserve.

Taty participa à cette époque à de nombreux concours d'élégance en voiture.

Elle était très sportive, aimant l'équitation, le ski, le voilier et surtout la natation. En 1937, elle traversa à la nage de lac du Bourget en partant du Grand Port.

En 1939, un accident de voiture la cloua de longs mois à l'hôpital.

A la déclaration de guerre, l'hôpital fermant, elle fit sa convalescence plâtrée à Tresserve.

Les allemands et les français se combattaient de part et d'autre de la colline. Les allemands s'introduisirent même dans la propriété à la recherche d'un « espion ». Taty, parlant parfaitement l'allemand, arriva à les empêcher de mettre la maison à sac.

Pouvant enfin marcher, de retour sur Lyon, elle rejoignit un organisme « Amitiés Africaines » pour s'occuper de l'envoi de colis aux prisonniers.

Elle apprit à conduire un dodge de 5 tonnes afin de faire du dépiégeage de commandos (groupes de prisonniers isolés, non répertoriés).

Il fallait les découvrir et leur apporter nourriture et couvertures. Avec une autre conductrice, elles sillonnaient la France au milieu de l'occupation allemande. Elles arrivèrent à faire évader de nombreux prisonniers.

Madame Meffredy qui dirigeait cette équipe de bénévoles, décida d'organiser des lieux de rencontres (foyers) dans le sud. « Taty » sur un coup de tête quitta Lyon pour partir dans cette nouvelle région.. Taty et ses compagnes sauvèrent et aidèrent un grand nombre de cambodgiens présents en nombre à cette période dans le sud de la France.

Pour ce fait de bravoure, Marie-Louise HAOUR fut félicitée et décorée par l'amiral DECOU, à la demande du roi du Cambodge, NORODUM-SIANOUK. Elle obtint dans le même temps, le grade de lieutenant et dépendait de la 22<sup>ème</sup> compagnie d'infanterie.

Les « foyers » étaient des lieux de détente pour les blessés et les malades. A l'hôpital où elle intervenait également, il y avait beaucoup de lépreux qu'il fallait visiter. Taty et ses compagnes s'occupaient aussi du courrier pour les familles des soldats asiatiques, malgaches et sénégalais.

La faim était souvent présente et Taty apprit à dégoupiller les grenades pour les lancer au milieu des bancs de poissons nombreux en mer méditerranéenne!!!

C'est à St Cyr que Taty rencon-

tra celui qui allait devenir son mari, un indochinois, NGUYEN SI LONG. C'était une époque où la mixité des unions n'était pas admise et peu courante, mais Taty a toujours eu un caractère bien trempé, du courage, voire même une certaine audace.

Taty continua son chemin ainsi que sa carrière professionnelle à Lyon.

A sa retraite, elle décida de vivre à Tresserve qu'elle aimait particulièrement.

Elle participa d'une manière active à la vie de la commune, s'occupant du club de l'Âge d'Or avec énergie et dévouement.

Taty est décédée le 3 novembre 2013 et repose au cimetière de Tresserve auprès de ses parents.

Tous ceux qui l'ont connue se souviennent de sa joie de vivre, sa vivacité et son sens de la répartie mais surtout de son écoute, sa disponibilité envers chacun et de sa gentillesse.



---

# VIE DE LA COMMUNE

---

## NOUVELLE PROPRIÉTAIRE, NOUVELLE ENSEIGNE ...



### Voici la nouvelle enseigne donnée par Samantha Czyz au bureau de tabac de Tresserve.

En plus de l'activité principale de bureau de tabac, Samantha offre tout un panel «multiservices ». Vous pouvez ainsi avoir accès aux différents jeux et paris sportifs de la Française des Jeux, bénéficier de l'ensemble des Services Postaux : envoi et réception de courrier et colis en France comme à l'International, la remise de courrier recommandé. **À ce sujet la recommandation de Samantha : « pour respecter la législation en terme de remise de courrier recommandé, seule la personne destinataire est habilitée à le retirer en présentant une pièce d'identité, ainsi que l'extrait Kbis si le courrier est adressé à une personne morale ». Pensez-y !**

#### **MAIS AUSSI :**

- **Relais Pick Up** : point de retrait ou dépôt des colis Chronopost et Colissimo
- **Epicerie de dépannage** avec fruits et légumes bio en circuit court, de la petite papeterie... ainsi qu'un partenariat avec le COULANT BARAQUE avec fromages, plateau raclette ou fondue à retirer : pensez à précommander !

**N'hésitez pas à franchir le seuil de sa porte, pour découvrir l'ensemble de ses services.**

**Samantha vous accueille du mardi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30, le samedi et dimanche à partir de 8h.**

**Fermeture Dimanche après-midi et Lundi.**

Le Tresserviable  
04 79 61 50 04



**Place de l'Eglise**

**LES MERCREDIS SOIRS de 17 H à 21 H**

**PIZZA AU FEU DE BOIS**

**Tél : 06 60 35 01 16**

---

# VIE DE LA COMMUNE

---

## AU BOUDOIR DE CAROLE



Riche de 19 années d'expérience, Carole s'est installée au cœur de notre commune en créant son propre univers de bien-être et de beauté.

Pourquoi le Boudoir ?

Un boudoir désigne un petit salon confidentiel réservé aux dames. Le caractère intime de cet espace est né au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Il représente pour les femmes un lieu où l'on peut s'abandonner à penser au monde autrement, faire partager certaines idées, nos coups de cœur mais surtout se détendre et prendre soin de soi...

Carole a sélectionné des produits professionnels de qualité, naturels et respectueux de l'environnement qui sauront répondre aux attentes de chaque peau grâce à un diagnostic personnalisé.

Elle propose des soins sur mesure pour satisfaire vos besoins (soin du visage, manucure, vernis semi permanent, cours de maquillage, épilations, mini soins pour les enfants de 7 à 12 ans) et aussi un moment unique lors d'une Divine Escapade dans les vignes ou un soin Enchanteur relaxant (soins du corps Vinésine).

Un cadeau à offrir, c'est possible aussi !

**Vous retrouverez toutes ses prestations sur son site internet : [www.auboudoirdecarole.fr](http://www.auboudoirdecarole.fr) ou tout simplement poussez la porte du Boudoir...**

**Ouverture du mardi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9 h à 14 h.**

**Adresse : 21 montée de Tresserve / Tel : 06 30 80 06 52**

---



### **Viviane BIGNON**

**Biographe – Récits de vie et autres travaux de rédaction  
Certificat délivré par l'Université Lyon II**

...a choisi de planter sa plume sur la colline de Tresserve où il fait bon vivre et écrire !

Elle nous parle de son credo : Écrire avec et pour vous, pour transmettre tout ou partie de votre histoire ou de celle de votre famille dans son ensemble ; pour témoigner de l'époque dans laquelle vous avez grandi.

Parce que toutes les mémoires racontent la vie avec intensité et forment un patrimoine vivant inestimable à transmettre aux générations suivantes.

Pour moi, être biographe c'est bien sûr le plaisir de conjuguer relation et écriture, mais pas seulement... La transmission de « mémoires » entre les générations fait sens utile aux familles. Chaque récit est une découverte et laisse une empreinte enrichissante, parce que chaque vie est unique.

Pour toutes ces raisons, l'idée de me consacrer à une activité où relation et rédaction s'allient : écrire avec et pour autrui, a germé.

Dès lors, j'ai planté ma plume sur le chemin de l'écriture. Depuis plusieurs années, je la mets au service de tous ceux qui voudraient écrire, mais qui n'osent pas, qui n'ont pas le temps, qui ne peuvent plus écrire, qui ressentent le besoin d'être accompagnés ou tout simplement qui n'aiment pas écrire, ou ...

Le narrateur prend la parole, je prends le stylo. De retour à mon domicile, tel un artisan, je fabrique un texte ayant pour matière première son histoire. Nous travaillons en étroite collaboration, d'où l'importance de se sentir à l'aise, en confiance, d'un côté comme de l'autre. C'est un métier fait d'écoute, de rencontres et de partage.

**Viviane BIGNON**

**Tél. : 06 01 99 76 25 [v-bignon@orange.fr](mailto:v-bignon@orange.fr)**

**Site : <https://v-bignon-biographe.pagesperso-orange.fr>**

---

# ASSOCIATIONS

---

## TENNIS CLUB DE TRESSERVE

***En cette année particulièrement difficile pour l'ensemble des associations, le Tennis club Tresserve vous donne d'ores et déjà rdv en 2021, pour faire de votre club un lieu d'échanges et de convivialité.***

Petits et grands pourront à nouveau se retrouver autour de la petite balle jaune.

Passionnés, débutants, confirmés, loisirs ou compétiteurs, nous vous attendons au fil des animations : tournois de doubles, fête du club et autres rencontres qui se dérouleront tout au long de l'année.

« Il y a un tennis pour tous au Tennis Club Tresserve », telle est notre devise!

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Karen Manneveau au 06 12 66 16 09 ou par mail : karenmanneveau@gmail.com

## LOU YONG TAO TÖ QI

***Méthode énergétique chinoise de santé et de longévité. Elle fait partie de la médecine chinoise traditionnelle depuis plus de 5000 ans.***

Le but de cette pratique est de faire circuler harmonieusement l'énergie dans le corps afin de rétablir l'équilibre physique et psychologique. L'énergie Qi circule dans les mêmes méridiens que ceux de l'acupuncture.

La spécificité du Lou Yong est son apprentissage rapide. Les mouvements semblent simples et faciles, et donnent en même temps l'impression d'une danse légère et élégante. Ils induisent le lâcher-prise, la détente et la régénération du corps et de l'esprit.

***L'apprentissage se fait en trois étapes.***

- 1. Il s'agit d'abord d'apprendre à réaliser correctement les mouvements.***
- 2. On apprend ensuite à ressentir la circulation de l'énergie Qi.***
- 3. La troisième étape permet d'arriver à l'apaisement de tous les processus mentaux, ainsi qu'à leur maîtrise.***

***Cours : Mardi matin : 7h30-8h45***

- Salle de la mairie***
- Plage du Lido dès que le temps le permet***
- Cours assurés par Zoom en période de confinement***

***Le 1<sup>er</sup> cours est offert.***

Contact : Sandra Meignen : 06 10 68 88 35  
sandrameignen@wanadoo.fr



---

# ASSOCIATIONS

---

## ASSOCIATION NAMASTÉ

***L'Association Namasté s'adapte aux circonstances exceptionnelles d'une année ponctuée par plusieurs interruptions dans la pratique du yoga.***



En septembre, grâce à un protocole sanitaire strict et aux respects des gestes barrières, la rentrée a pu s'effectuer à la demande des adhérents souhaitant reprendre l'activité.

Un nouveau confinement s'imposant, les deux professeurs Josette et Christiane ont mis en place des cours audio et vidéo afin de pallier à l'absence totale d'enseignement et ainsi permettre à chaque participant de poursuivre la pratique à distance.

Cette année, l'Association n'a pu satisfaire qu'à une quarantaine de demande d'adhésions compte tenu d'un nombre limité de personnes imposé pour chaque cours.

***Ceux-ci se répartissent sur quatre jours :***

- ***Le lundi de 19h30 à 21h,***
- ***Le mercredi et le vendredi 9h30 à 11h.***

***Un quatrième créneau horaire a été nouvellement ouvert afin de répondre à la demande croissante d'adhésions.***

- ***Le jeudi de 9h30 à 11h avec une nouvelle professeure.***

***La sortie dégustation glaces du mois de juin n'a pu avoir lieu ainsi que l'AG en fin d'année, reportée à une date ultérieure.***

En attendant les conditions favorables à la reprise des cours en présentiel, il est possible de continuer à échanger par téléphone et SMS au 0667677375 ou [assonamas.tress.14@gmail.com](mailto:assonamas.tress.14@gmail.com)

La Présidente  
Any Picchiottino

## ASSOCIATION CULTURELLE TRESSERVE



### Des nouvelles de ACT

***Si la crise sanitaire nous a contraints au fil de l'année 2020 à reporter les manifestations culturelles programmées, ces dernières, nous***

# ASSOCIATIONS

***L'espérons, verront le jour en 2021 (voir agenda en fin de bulletin).***

***Nous avons hâte de vous retrouver...***

L'année 2019, quant à elle, avait été riche en événements, en voici une rétrospective.

**Samedi 31 mars** – Théâtre « La Clinique En Folie » par la compagnie La Pluie Et le Beau Temps

**Samedi 15 juin** – Initiation et Spectacle de Danse Hip-Hop par la compagnie As2Danse

**Vendredi 6 septembre** – Conférence sur l'univers des volcans par Jean Vandemeulebrouck, enseignant-chercheur en géophysique des volcans à l'Université de Savoie et tresservien.

**Samedi 19 octobre** – Concert par le Small Band project

Cet ensemble de 8 musiciens avec chanteuse nous a offert une soirée rythmée sur fond de Jazz, en passant par le Broadway des années 30 jusqu'à Stevie Wonder ou Aretha Franklin.

**Samedi 23 et Dimanche 24 novembre** – Journées des Talents Exposition des artistes tresserviens

## ASSOCIATION SPORTIVE TRESSERVE VETERANS ASTV

***Suite à l'assemblée générale de clôture du club de football de la colline et la fusion en cours avec le club de Voglans pour les catégories jeunes et éventuels séniors, les vétérans du club ont souhaité créer une nouvelle association « Association Sportive Tresserve Vétérans ».***

L'assemblée générale constitutive a eu lieu le 4 juillet 2020 en extérieur place de la Mairie en présence du maire. Les statuts et le règlement intérieur ont été adoptés à l'unanimité et le bureau élu.

L'objet principal reste la pratique du football à 7 dans le cadre du foot loisirs pour la quinzaine d'anciens fidèles aux couleurs du club ; cependant d'autres activités seront proposées à l'ensemble des membres : marche, vélo, voyages,...



Ce sont déjà une quarantaine de personnes (anciens joueurs ou dirigeants avec épouses ou compagnes) qui ont rejoint ce nouveau projet associatif et convivial.

Les entraînements des « actifs » avaient repris fin août et la programmation d'une quinzaine de rencontres était en cours,

mais la situation sanitaire en a décidé autrement.

Il en est également de même pour les manifestations locales qui étaient prévues : vente de diots polenta, concours de belote, concours de pétanque, ...

Espérons une prochaine année plus sereine à la réalisation des

activités ...

Lors de l'AG constitutive, notre Maire a bien rappelé l'importance des associations au sein de sa commune, a redit son soutien matériel et financier à cette création et a félicité les présents pour leur engagement au tissu local.

## COMITÉ DES FÊTES

***Tresserve a la chance d'être une commune à taille humaine, où la convivialité peut rapidement se trouver et se créer.***

Partant de ce postulat, le comité des fêtes est précisément là pour amplifier cette bonne humeur.

N'hésitez pas à vous faire

connaître, à participer, notamment le 17 juillet pour le repas de la colline et le feu d'artifice, où toutes les aides sont les bienvenues.

Et cette année, venez expérimenter la fête Portugaise. On va vous faire découvrir comment nos amis Portugais font la teuf !

---

# ASSOCIATIONS

---

## ATELIER DE SCULPTURE SUR BOIS ET DE MARQUETERIE

***L'atelier de sculpture sur bois et de marqueterie «Marcel Girard» de Tresserve, fondé en 1987, poursuit son chemin, en dépit des contraintes...***

Nous n'avons pas pu réaliser notre exposition annuelle en avril 2020, et ce temps de partage de nos créations nous a manqué... L'atelier a réouvert pour quelques courtes semaines en octobre, et ouvrira de nouveau en janvier après le 2<sup>e</sup> confinement. L'envie est toujours là, les idées aussi, la motivation également... Vous pourrez découvrir nos créations lors de l'exposition prévue les 10 et 11 avril 2021 à la salle Willmott.

Et puis si vous êtes «Tresservienne ou Tresservien» et que vous avez envie de découvrir ou de développer votre pratique de la sculpture sur bois ou de la marqueterie, n'hésitez pas à venir nous rencontrer dans notre atelier à la Roseraie (à côté des services techniques de la commune) : lundi et vendredi de 14H à 18H pour la marqueterie, mardi, mercredi et jeudi de 14H à 18H pour la sculpture sur bois.



Stage «bas relief» et l'exposition (marqueterie)



## TRESSERVE BRIDGE A DES FOURMIS DANS LES MAINS

***2020 vient de se terminer et tous les membres du club attendent avec impatience de pouvoir se retrouver dans la grande salle de la mairie.***

En dépit des contraintes sanitaires, le club a montré un beau visage de solidarité. Après un démarrage en fanfare autour de la traditionnelle galette des rois, les mardis et jeudis après-midi ont été bien remplis (14h15 – 17h30) jusqu'à la mi-mars.

Et dès la mi-juin, nous sommes repartis, en ayant adapté notre espace de jeu : les joueurs se retrouvaient autour de 2 tables mises côte à côte afin de respecter les distances, les déplacements sont limités, gel à toutes les tables, matériel de jeu préparé à l'avance, ... et bien sûr, port du masque obligatoire ! La passion était toujours au rendez-vous. Quand on aime, on ne compte pas !

Aujourd'hui, TRESSERVE BRIDGE compte 53 membres. Après l'interruption de la fin d'année, les cartes sont prêtes à ressortir des étuis. Nous comptons – si les mesures sanitaires le permettent – reprendre à compter du jeudi 21 janvier 2021 et l'Assemblée Générale serait fixée au mardi 26 janvier 2021.

Espérons que cela sera possible et restons positifs.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter la Présidente, Françoise LECOQ, par téléphone au **06 81 52 28 89** ou par mail : [francoise.lecoq0387@orange.fr](mailto:francoise.lecoq0387@orange.fr)



---

# ASSOCIATIONS

---

## CYCLO-CLUB DE TRESSERVE (CCT)

***L'année 2020, avait pourtant bien commencé avec notre traditionnelle galette des rois, temps fort non seulement festif, mais attendu par tous avec la présentation du programme de l'année. Il était alléchant : 4 séjours , à Roquebrune, en Alsace, en Espagne, et dans l'Ubaye, une cyclo-découverte pour découvrir à vélo et en douceur les zones humides autour du lac, et en plus de nos sorties hebdomadaires, de notre « tous ensemble mensuelle » qui se termine par un pot de l'amitié, nous inaugurons une nouvelle action : une sortie mensuelle à la journée prise en charge par un ou deux membres du club. Et très vite les inscriptions de volontaires ont rempli le carnet de commande ! Bon signe !***

Mais la saison et ses promesses d'aventures et d'amitié à peine lancée, voilà qu'un virus implacable a jeté comme un grand voile sombre sur les activités sportives.

Par prudence, il fallut d'abord annuler notre première sortie officielle du club, début mars, celle qui se termine par un bon vin chaud. Puis le confinement mit fin aux sorties.

Il fallut annuler le séjour de Roquebrune au grand dam des 40 inscrits, annuler aussi

l'Alsace et l'Espagne, même la cyclo découverte.

En juin, enfin, grande respiration, les cyclos du club de Bailleval sont venus visiter la région, et nous leur avons servi de guides. Les volontaires une fois encore furent nombreux pour proposer chaque jour une belle balade. Ce fut une semaine pleine de soleil et d'amitié.

En Septembre, la balade à la journée nous entraîna jusqu'au Cormet de Roselend, celle du début octobre jusqu'à la cascade de Glandieu.

Enfin le séjour en Ubaye maintenu en octobre, permit de remplir le livret des 7 cols dans l'atmosphère magique des couleurs intenses de l'automne :



foisonnement des rouges, des cuivres, des jaunes, des dorés. La neige nous attendait vers les 1900m sans affaiblir notre ardeur. Festival pour les yeux, échauffement des mollets, belle respiration que cette semaine.

Le confinement est revenu, nous éloignant les uns des autres, physiquement seulement. Au Cyclo Club de Tresserve, loin des yeux ne rime pas avec loin du cœur !

Dans l'incertitude de l'année 2021, nous osons programmer en janvier, la reprise de nos sorties communes hebdomadaires, le mardi, jeudi, samedi, notre « tous ensemble » le premier samedi du mois, le séjour à Roquebrune et celui de

l'Alsace, l'accueil du club cyclo de Chatillon, la « cyclo-découverte » le 4 septembre pour découvrir le patrimoine de la région de Yenne.

Nous invitons les Tresserviens qui aiment rouler à nous rejoindre librement pour partager une, deux ou trois de nos sorties, et à celles et ceux qui ont envie de se remettre au vélo à se signaler pour participer à une sortie adaptée.

**M. Claire Defranoux,  
présidente**

**Renseignements :**

**06 99 58 81 39**

**Pour accéder à notre site :  
cyclo club de tresserve-  
accueil-quomodo**

---

# ASSOCIATIONS

---

## **PASSION LACUSTRE : Une nouvelle association à Tresserve**

**Les actions pour faire connaître cette association, créée au printemps, ont été annulées, en raison des contraintes sanitaires.**

Passion Lacustre partage les mêmes locaux que le vélo-club et le yacht-club près de la plage du Lido.

Son objet : faire découvrir le milieu lacustre aquatique et terrestre.

Nous proposerons une série de conférences et d'évènements sur l'environnement, la faune et la flore du Lac du Bourget et l'impact des infrastructures permettant l'accès au lac sur ces derniers.

Concernant la découverte du milieu aquatique, un partenariat avec un professionnel, Savoie Plongée a été mis en place.

Le programme de ces conférences et évènements sera mis en place pour l'année 2021.

**La présidente**

**Madame FAVRE**

**Passion.lacustre@gmail.com**



## **ASSOCIATION REV'ARTRAVIS et sa compagnie 2020/2021**

**Suite au succès du week-end théâtre « En rire » salle Willmott des 8 et 9 décembre 2019, la compagnie a rejoué de larges extraits de son spectacle « Je hais les croisières » à l'EPHAD « Les jardins de Marlioz » le 9 février 2020.**

En raison de la crise sanitaire elle a dû interrompre toutes les activités théâtrales, y compris les tournées.

Les 25 et 26 septembre 2020, s'est tenu dans la salle des mariages de la mairie, un week-end poétique : « Méditations » d'Alphonse de Lamartine dans le cadre du bicentenaire de leur première parution (1820).

Du 26 au 28 mars 2021 : est programmé un « Printemps poétique », salle des mariages de la mairie, avec reprise des « Méditations » et d'autres invités : Michel LABEAUME, sculpteur de mots, avec photos, textes, poèmes et présentation de livres. Lecture de poèmes (Jean-Pierre LEMAIRE, Bernard CORBOZ et plein de surprises).

Septembre (dates à confirmer) : lecture de textes d'Hubert REEVES, ces textes concernent enfants et adolescents, spectacle destiné aux écoles et lycées.

Décembre 2021 création théâtrale, adaptation d'après un roman « Monsieur Chance », une parabole, une histoire passionnante, un conte



teinté d'humour et d'ironie.

Selon les évènements, reprise de deux spectacles « Promenons-nous » avec Jean de La Fontaine et « Veilleur où en est la nuit ? » de Jean-Pierre LEMAIRE.

**Responsable artistique**

**Krystia MOVA**

**Tél : 04 79 61 15 07**

---

# ASSOCIATIONS

---

## ASSOCIATION SAMPHI



***Dans ce contexte particulier de « pandémie », l'athlétisme continue pour les enfants... en visio conférence !***

Les coachs se sont adaptés en redoublant d'imagination : jeu de l'oie sportif, jeux avec des bouteilles d'eau, alphabet du combattant, koh Lanta adaptés, jeux d'appuis avec des lattes...

Sur 4m<sup>2</sup>, les activités peuvent être diverses et ludiques !!

## ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE TRESSERVE

***C'est toujours avec enthousiasme et détermination que notre association participe à la vie du village et à la préservation de son important patrimoine historique et culturel.***

Malgré cette année chaotique, nous avons pu concrétiser plusieurs projets en 2020 :

Tout d'abord, grâce au soutien des adhérents, des donateurs et de la municipalité et en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, la restauration de la fontaine a été réalisée et achevée par l'entreprise Mollard Deltour.



EVOCAATION  
LAMARTINE : mémoires politiques  
Philippe Black, récitant



Association pour la sauvegarde du patrimoine de Tresserve

Vendredi 18 septembre 2020  
Mairie de Tresserve  
Séances 18H et 20H30  
Entrée : 10 euros  
Masque et réservation obligatoires : veronique@schmit.fr

Le 18 septembre nous avons pu, également, commémorer la parution des 200 ans des Méditations Poétiques d'Alphonse de Lamartine. Cette évocation, mise en scène et en dialogue par Geneviève Frieh-Giraud et Philippe Black avec l'aide de Patricia Martin a permis au public de mieux connaître l'homme politique d'avant-garde qu'il fut. Malgré les contraintes imposées par la COVID, nous avons eu le plaisir d'accueillir environ 40 spectateurs répartis sur les deux représentations dans la très belle salle des mariages de la mairie.

Nous espérons que 2021 permettra de retrouver nos rencontres habituelles et que nous pourrions inaugurer la restauration de la Fontaine d'Ellen Willmott lors d'un moment convivial et chaleureux.

A très bientôt.



# ASSOCIATIONS

## LE SOU DES ÉCOLES

**L'aventure du sou continue avec un tout nouveau bureau qui a pris ses fonctions à l'automne. Comme pour tous, l'année 2020 du Sou des écoles a été bien perturbée avec de nombreux évènements qui n'ont pas pu être réalisés pour animer la vie de l'école et de la commune. Nous espérons vite pouvoir à nouveau proposer des moments conviviaux pour échanger et se rencontrer.**

### Ça s'est quand même passé en 2020 :

- La Tombola de Pâques « pré-confinement » avec la généreuse participation de La Marmotte.

Puis, nous avons essayé de nous adapter au mieux au contexte sanitaire, et avons proposé 4 actions sur le 1er trimestre de l'année scolaire en essayant d'ouvrir ces actions à tous les habitants et pas seulement aux familles de l'école :

- Réalisation et vente d'un calendrier 2021, avec des photos des environs !

Vous avez pu retrouver ce calendrier en vente, à la Marmotte gourmande, chez le Tresserviable et à la Pharmacie, que nous remercions pour leur aide. Nous attendons d'ores et déjà vos plus belles photos pour le calendrier 2022, avec un bonus pour les « Photos insolites des environs de Tresserve ».

A envoyer à [lesoudeseolestresserve@gmail.com](mailto:lesoudeseolestresserve@gmail.com)

- Opération Sapins de Noël avec Jardiland

- Vente de tartiflette sur pré-commande du 10 au 12 décembre avec le restaurant « le coulant baraqué » que nous remercions chaleureusement pour le temps et l'énergie consacrés à cette opération !

- Collecte de jouets/jeux au profit du Secours populaire du 14 au 17 décembre devant l'école.

### A venir en 2021 :

Difficile de se projeter avec un calendrier précis, mais dès que l'horizon s'éclaircira nous souhaiterons vous proposer :

- Durant l'hiver :

- Camion Pizza à emporter pour une soirée ciné/jeu en famille ou juste se mettre les pieds sous la table.
- La fondue du Coulant Baraqué pour mieux passer l'hiver.

- Au printemps :

- La boum
- Journée Four à Pain/Pizza

- 25 juin : fête de l'école

Pour suivre notre actualité, vous pouvez vous inscrire à la newsletter sur <https://lesoudes3sources.assodesparents.fr/> et/ou suivre la page Facebook : <https://www.facebook.com/lesoudes3sources/>.

A très bientôt  
L'équipe du Sou,

Vanessa, Timea, Sandrine, Noémie, Jessica, Claire, Arnaud



# INTERVIEW



**Bonjour Orphée,**

**Nous mettons régulièrement un (une) habitant(e) de notre Commune à l'honneur dans les pages du Tresservien étant donné sa personnalité, ses compétences, ses résultats sportifs etc...**

**Cette fois ci, c'est ton tour ! Tu es issue d'une vieille famille Tresservienne, ton père est conseiller municipal et tu as même eu un ancêtre maire de la Commune.**

**Aujourd'hui, nous t'interviewons plus particulièrement pour tes exploits dans ta discipline qui est le golf.**

**Dis-moi pourquoi avoir choisi cette discipline ?**

**Orphée BUGNARD :** Je suis la benjamine d'une fratrie de 4 enfants (2 garçons et 2 filles) et j'ai voulu pratiquer le golf comme eux et même si possible mieux qu'eux.

**Malgré ton jeune âge tu as déjà un certain palmarès, quel est-il ?**

**OB :** Je suis vice-championne de France 2020. J'ai été vice-championne de France mixte en 2013 avec Clément Hauchard, vainqueur avec l'équipe de France des internationaux Suisses en 2014, meilleure jeune moins de 17 ans à la coupe de France dames et seconde place toutes catégories confondues en 2014, vice-championne de France par équipe dames 1ère division Trophée Golfer's club 2019, championne de France Dames stroke play = coupe Gaveau 2018, podium (3<sup>ème</sup>) aux internationaux d'Andalousie en 2020, vainqueur de

## Interview recueillie par Eric COURSON

nombreux grands prix en France, Top 30 dans de nombreux internationaux Européens (Écosse, Italie, Tchéquie etc.).

J'ai aussi gagné cette année la qualification au golf d'Aix-les-Bains (à domicile) pour le championnat de France individuel.

**Aujourd'hui quels sont tes projets et tes objectifs ?**

**OB :** A cause de la situation sanitaire, mes projets ont complètement changé. Impossible de passer professionnelle. Déjà, en tant que femme, il est très difficile de se professionnaliser, car les sports masculins sont par définition beaucoup plus médiatisés.

**Tu es reconnue au niveau national dans une discipline pas forcément connue du grand public peux-tu nous en dire plus sur ce sport ?**

**OB :** C'est un sport considéré à tort comme « élitiste » en France, car dans tous les autres pays, le golf n'est pas perçu de la même façon. Il s'agit d'un sport complet où l'on marche beaucoup, qui fait travailler la respiration, la concentration. Il y a aussi un côté social qui permet aux joueurs de rencontrer d'autres personnes de niveaux différents.

Ce que j'aime le plus c'est de côtoyer la nature, s'évader au grand air, souvent en France, les paysages sont extraordinaires, dans des environnements très différents, La saison commence en février et se termine en septembre. Les compétitions durent quatre jours et les parties 4 heures et demie sans compter l'échauffement. C'est une grande passion qui prend beaucoup de temps mais qui fait voyager et qui me le rend bien.

Ce qui me motive aussi c'est que

tout est remis en cause à chaque fois. Malgré un bon niveau, nous ne sommes jamais certains de gagner, même contre quelqu'un d'un niveau supposé inférieur.

Tout est à recommencer. Le facteur chance joue aussi beaucoup.

**Et en dehors du golf ?**

**OB :** Je prépare un Master « Finances d'entreprises » à l'INSEEC de Technolac et suis actuellement en alternance dans une entreprise savoyarde : ADS (Arcs Domaine Skiable) spécialité « Contrôle de gestion ». J'en profite pour golfer l'été sur place et skier l'hiver. J'envisage de me diriger plus tard vers l'expertise comptable.

**Un mot pour conclure ?**

**OB :** Je me suis toujours arrangée pour pratiquer mes passions et mes études dans notre belle Savoie. Plus tard, je compte bien rester en Savoie et en particulier à Tresserve, où les stations, le lac et le golf ne sont jamais très loin.

**Et bien merci pour cette interview. Nous te souhaitons tout le succès possible tant dans ta discipline qu'au niveau professionnel et familial.**

**A bientôt sur les greens, les pistes de ski ou dans Tresserve tout simplement.**



---

# TRIBUNE DES ÉLUS

---

“Penser contre a toujours été  
la façon la moins difficile de penser.”

(Jacques de Bourbon Busset)

Groupe de la majorité municipale

---

En cette nouvelle année 2021, nous adressons à l'ensemble des Tresserviens nos meilleurs vœux. Ce bulletin municipal n'accorde qu' 1/3 de page à l'opposition. Cet espace est nouveau. Pour la première fois depuis des décennies, notre commune a 4 élus d'opposition «constructive», permettant une pluralité des idées indispensable à tout débat démocratique.

Nous avons exprimé nos différends en ne votant pas pour le projet du «pôle commercial et de santé» au cœur du village car nous déplorons qu'il n'ait, ni été élaboré en concertation avec les acteurs locaux, ni été soumis à l'avis des tresserviens AVANT le vote en conseil municipal qui l'acte définitivement. Nous regrettons également que notre proposition de reprendre un projet global par un groupe de travail les incluant n'ait pas été retenu. Les incertitudes demeurent sur le devenir de la placette et de l'actuelle boulangerie qui a annoncé ne pas intégrer ce projet ! Enfin, le candidat retenu par la majorité, Loschi Promotion, n'offre que 300.000 € pour le terrain communal de 1911m<sup>2</sup>, contre 545.000 € pour le cabinet Faure-Lean, de compétence équivalente. La perte est de 245.000 € pour la commune !

Nous siégeons dans toutes les commissions municipales ainsi qu'à Grand Lac, où nous sommes force de proposition sur différents sujets : sécurité piétonne, propreté, parcs à vélo, prime vélo électrique, cantine avec produits bio et locaux, etc.

Christian Roussel, Marie-Christine Fiard, Nicolas Petit, Bénédicte Jegou  
Suivez-nous sur [unispourtresserve.fr](http://unispourtresserve.fr)

---

# LISTE ET CONTACTS

---

## ASSOCIATIONS DE TRESSERVE

***Nous avons la chance à Tresserve de bénéficier de la vitalité du secteur associatif qui répond aux attentes de notre population.***

***Que ce soit dans le domaine sportif, culturel, artistique, animation ou social, vous trouverez une association qui va répondre à vos attentes.***

***Afin de vous apporter toutes informations utiles, vous trouverez ci-dessous la liste des différentes associations présentes sur la commune et les références des personnes à contacter. Nous profitons de cet article pour remercier les nombreux bénévoles pour leur dynamisme et le temps qu'ils consacrent à la vie de la Commune.***

ASSOCIATIONS	CONTACTS	MAIL
A.C.T.	Mme GIRARDET Sylvie	president@actresserve.fr
ADEL 73 (association de défense de l'environnement du lac 73)	M. PAULIK Daniel	danielpaulik@free.fr
A.S.T. Vétérans	M.CALLUYERE Pascal	pcalluyere@yahoo.fr
AÏKIDO	M.REBOUH Saïd	s.rebouch@aixlesbains.fr
AMICALE BOULE	M.MERMOZ Gilbert	gilbert.mermoz@orange.fr
ANCIENS COMBATTANTS	M. WARIN Guy	anc-combt.tress@neuf.fr
ATELIER DE SCULPTURE SUR BOIS	M. VIGNOLI Jean-Marc	jean-marc.vignoli@orange.f
SAMPHI - ATHLETISME	M. YVARS Philippe	philippeyvars@yahoo.fr
BRIDGE CLUB	Mme LECOQ Françoise	francoise.lecoq0387@orange.fr
CENTRE DE DANSE	Mme BARRAGUE Claudine	barrague.claudine@orange.fr
CLAQUETTES	Mme TROMPIER Mylène	mylene.trompier@gmail.com
CLUB PEDESTRE	M.VIAND-PORRAZ Gérard	g.viand.p@gmail.com
COMITE DES FETES	M. RAVIER Patrick	comite.tresserve@gmail.com
COULEURS VIVENT	Mme VIBERT Martine	martine.vibert@sfr.fr
CYCLO-CLUB	Mme DEFRANOUX Marie-Claire	marieclaire.gachet@laposte.net
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Mme ANDRE Dominique	dominicandre73@gmail.com
HATHA YOGA NAMASTE	Mme PICCHIOTTINO Any	apicch@gmail.com
HOSUKWAN (Taekwondo, TaïchiChuan Qi Gong, Hapkido, self-defense)	M. ROBERT Yves	contact@hosukwan.com
JACMY	Mme BASLY Annick	annick.basly@hotmail.fr
JUDO	M. ARNAL Yohann	yoann.arj@gmail.com
LA TRESSERVIENNE	M. MARTINET Alain	al1.martinet@free.fr
L'ECHIQUIER DE LA COLLINE	Mme MALGRAND Anne-Sophie	lechiquiertresserve@gmail.com
SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	Mme SCHMIT Véronique	veronique@schmit.fr
SOU DES ECOLES	M.JAY Arnaud	lesoudeseolestresserve@gmail.com arnaudjay@yahoo.fr
TENNIS CLUB	Mme MANNEVEAU Karen	karenmanneveau@gmail.com
THEATRE (Rev'Artravis)	Mme Krystia MOVA	contact.revartravis@gmail.com
YACHT-CLUB	M. PESIC	a.pesic@be-mev.com
LOU YONG TAO TÖ QI	Mme MEIGNEN Sandra	sandrameignen@wanadoo.fr

# AGENDA 2021 *Sous réserve des conditions sanitaires*

**Samedi 6 et Dimanche 7 février :** Vente de boudin à la chaudière organisée par l'Amicale Boule de Tresserve, salle des expositions (face à la Mairie).

**Samedi 20 février :** Concours de belote organisé par l'Association Sportive Tresserve Vétérans, salle Ellen Willmott.

**Vendredi 26 février :** Concert classique du Quatuor Yako organisé par l'Association Culturelle de Tresserve dans le cadre des salons des nuits romantiques, salle Ellen Willmott

**Samedi 6 mars :** Soirée Failles organisée par l'association « La Tresservienne » Parc de la Mairie

**Samedi 13 mars :** Soirée Théâtre par la compagnie « La Vie en Relief » organisée par l'Association Culturelle de Tresserve, salle Ellen Willmott.

**Samedi 20 mars :** Soirée French Cancan organisée par le Comité des Fêtes, salle Ellen Willmott.

**Du vendredi 9 au dimanche 11 avril :** Salle Ellen Willmott, exposition sculpture sur bois/marqueterie organisée par l'Association de Sculpture de Tresserve.

**Du jeudi 29 avril au dimanche 9 mai :** Salle Ellen Willmott, exposition de peintures organisée par l'association Couleurs Vivent.

**Dimanche 16 mai :** Départ de la salle Ellen Willmott, marche et course pédestre organisée par l'association la « Tresservienne ». Différents parcours adaptés à chacun.

**Samedi 29 mai :** Spectacle de magie, tout public, organisé par l'Association Culturelle de Tresserve, salle Ellen Willmott.

**Samedi 17 Juillet :** Feu d'artifice organisé par le Comité des Fêtes dans le parc de la Mairie.

**Dimanche 25 Juillet :** Fête de la colline organisée par le Comité des Fêtes.

**Vendredi 3 septembre :** Conférence santé et bien-être organisée par l'Association Culturelle de Tresserve, salle Ellen Willmott.

**Samedi 4 septembre :** FORUM des Associations, salle Ellen Willmott.

**Samedi 9 octobre :** Concert spectacle d'Alexandre Prévert pianiste Tresservien organisé par l'Association Culturelle de Tresserve, salle Ellen Willmott.

**Samedi 6 novembre :** Spectacle chants théâtralisés par l'ensemble Terpsichore organisé par l'Association Culturelle de Tresserve, salle Ellen Willmott.

**Samedi 20 novembre :** Soirée « PORTUGAISE » organisée par le Comité des Fêtes, salle Ellen Willmott

**Samedi 27 novembre :** Concours de belote organisé par le Club Pédestre de Tresserve, salle Ellen Willmott.

**Dimanche 5 décembre :** Repas offert par la Mairie aux « aînés » de notre commune.

## NUMÉROS UTILES

**CABINET MEDICAL  
DE TRESSERVE**  
04 79 54 51 06

**PHARMACIE**  
04 79 88 02 03

**PHARMACIE DE GARDE**  
3915

**CABINET DENTAIRE**  
04 79 88 99 11

**INFIRMIÈRE**  
07 70 41 71 33

**ASSISTANTE SOCIALE  
(MME HOURLIER,  
BASÉE À AIX-LES-BAINS)**  
04 85 05 25 50

**GENDARMERIE D'AIX LES  
BAINS**  
04 79 61 15 00

**GRAND LAC (COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION)**  
04 79 35 00 51

**MASSEURS-KINÉSITHÉRA-  
PEUTES 19 CHEMIN DE  
PIERRE MORTE**  
04 79 35 16 07

**ECOLE MATERNELLE**  
04 79 88 15 78

**ECOLE ÉLÉMENTAIRE**  
04 79 61 30 69

**NOUVEAU : CLAIRE GEST  
OSTÉOPATHE D.O**  
55 BLD CHARCOT  
TRESSERVE  
07 83 55 19 23

